



MAIRIE DE VILLEGARDEAU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

L'An deux mille vingt-cinq, le 31 mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Présents : Pascal BARBERET, Dominique MOREL, Elisabeth NOYEMIAN, Florence CAPITAIN, Serge SAUVAGERE, Jean-Louis MANGIN, Gérard NIMSGERN, Jean-Pierre SINDONINO, Séverine TROMPARENT, Céline PORTOLES, Romain BELIGAT, Justin SAFFROY,

Absents excusés : Céline PARIS, Clémence HARNIST,

Secrétaire de séance : Florence CAPITAIN,

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2025

Délibération n°2025-14 examinée le 31 Mars 2025 – Approbation du Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18 février 2025 - Approuvée

Délibération n°2025-15 examinée le 31 Mars 2025 – Approbation du Compte Financier Unique CFU 2024 (budget principal) - Approuvée

Délibération n°2025-16 examinée le 31 Mars 2025 – Approbation du Compte Financier Unique CFU 2024 (budget lotissement) - Approuvée

Délibération n°2025-17 examinée le 31 Mars 2025 – Affectation du résultat 2024 (budget principal) - Approuvée Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'affecter l'excédent de 108 20.38 € à la section de fonctionnement du budget 2025 en recette, au compte 002 « résultat de fonctionnement report » et d'affecter en recette d'investissement 32 003.36 €, au compte R1068.

Délibération n°2025-18 examinée le 31 Mars 2025 – Affectation du résultat 2024 (budget lotissement) - Approuvée Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'affecter le déficit de 678.85 € à la section de fonctionnement du budget 2025 en recette, au compte 002 « résultat de fonctionnement report »

Délibération n°2025-19 examinée le 31 Mars 2025 – Vote des taux d'imposition - Approuvée Le conseil municipal ; après avoir délibéré décide à l'unanimité **de maintenir** les taux d'imposition en 2025 par rapport à ceux de 2024 , soit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 43.70 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 61.71 %
- Taxe d'habitation (TH) des résidences secondaires et autres meublés non affectés à l'habitation principale : 12.70 %

Délibération n°2025-20 examinée le 31 Mars 2025 – Présentation et vote du Budget primitif 2025 - Approuvée Le conseil approuve l'équilibre du Budget Primitif principal de la Commune pour l'année 2025 comme suit après reprise des résultats 2024 :

- section fonctionnement : dépenses et recettes pour un montant de 333 935.36 €
- section investissement : dépenses et recettes pour un montant de 963 972.38 €



MAIRIE DE VILLEGARDEAU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

Délibération n°2025-21 examinée le 31 Mars 2025 – Présentation et vote du Budget lotissement 2025 - Approuvée Le conseil approuve l'équilibre du Budget lotissement pour l'année 2025 comme suit après reprise des résultats 2024 :

- section fonctionnement : dépenses et recettes pour un montant de 699 218.33 €
- section investissement : dépenses et recettes pour un montant de 1 370 207.38 €

Délibération n°2025-22 examinée le 31 Mars 2025 – Détermination des subventions versées aux associations - Approuvée Le conseil décide d'attribuer les subventions suivantes :

- ADMR : 1000 € (unanimité)
- Soleil d'Automne : 300 € (unanimité)
- La société de Pêche du Val de Baulche demande une subvention de 300 €, le conseil refuse de verser cette subvention (4 voix POUR – 8 CONTRE) et décide octroyer une subvention de 200 € (11 voix POUR -1 CONTRE)

Et de rejeter toutes autres demandes de subventions reçues, considérant que celles-ci n'ont pas à être supportées par la collectivité.

Délibération n°2025-23 examinée le 31 Mars 2025 – Redevance d'occupation du domaine public (RODP) 2025 (ENEDIS-ORANGE-GrDF) - Approuvée Le conseil municipal approuve les redevances d'occupation du domaine public des réseaux gaz, électricité et ouvrage de télécommunications électroniques pour l'année 2025 suivantes : 1362.96 € pour ORANGE – 241 € pour ENEDIS – 470 € pour GrDF.

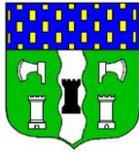
Délibération n°2025-24 examinée le 31 Mars 2025 – Avis et observation du conseil municipal sur le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Auxerre - Approuvée Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de modification simplifiée du PLU d'Auxerre, celui-ci n'impactant pas la commune

Délibération n°2025-25 examinée le 31 Mars 2025 – Autorisation donnée au maire de lancer la procédure de marché à procédure adaptée pour la fourniture et la livraison de repas conditionnés en liaison froide au service de restauration scolaire de la commune pour les déjeuners des enfants scolarisés et des enfants présents à l'ALSH - Approuvée

AUTRES POINTS ABORDES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LORS DE LA SEANCE

Le maire

- informe qu'il va assister le 15 avril à 19h à une reunion organisée par le syndicat SUD du SDIS des pompiers de l'Yonne et invite les conseillers à y participer également.
- informe qu'un chiffrage réalisé par le SDEY est en cours pour le remplacement d'une partie des luminaires actuels en LED
- explique qu'actuellement EIFFAGE réalise des travaux pour alléger l'armoire électrique du poste de la rue de la Forge.
- annonce que le broyat des végétaux et des arbres taillés par le personnel communal sera mis à la disposition des administrés selon un créneau horaire défini. Un Panneau Pocket sera fait pour annoncer la date et l'heure.



MAIRIE DE VILLEGARDEAU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

- Informe que la réunion sur la fin du réseau cuivre qui a eu lieu le 25 mars avec ORANGE et les autres opérateurs a réuni 10 personnes sur les 40 informés.
- Annonce que l'arrêté sur l'élagage ou l'abattage d'arbres qu'il a pris est applicable depuis le 28 mars 2025.

Tour de table

Dominique MOREL – signale le stationnement d'un véhicule volé dans un chemin communal au Bois de Bontain, la gendarmerie a été prévenue et a constaté que le véhicule avait été entre temps incendié. Ce véhicule a été enlevé par le propriétaire.

-signale des débordements de canalisations à la Villotte. Des travaux seront entrepris conjointement avec la commune de Chevannes.

- signale qu'un camion de livraison a détérioré les accotements route de Bois l'Abbé occasionnant des dégâts nécessitant le débouchage du fossé et la réfection de l'accotement avec du concassé.

L'entreprise en cause a pris en considération les détériorations et son assurance a pris contact avec le secrétariat.

- déclare qu'il y a un souci avec le parquet de la classe élémentaire, le maire demande qu'une expertise de l'état général du parquet soit réalisé afin d'établir un devis de réfection.

Elisabeth NOYEMIAN – demande si le conseil valide l'aménagement d'une couverture pour la pergola des boulistes, le conseil accepte et demande que Dominique MOREL étudie avec eux le projet.

- Informe que DOMANYS va détruire l'abri mitoyen du mur de l'école coté église.
- Demande si la commune est à même de s'occuper de la dératisation des zones infectées, le maire demande que le périmètre à traiter soit défini avant de faire effectuer le traitement des canalisations à dératiser.
- Demande aux membres de la commission communication s'ils veulent reconduire le magazine Villef'info. Ce petit bulletin sera publié avant l'été.
- Demande si elle doit réunir la commission fleurissement cette année et remettre des bacs dans le village ? Le maire répond positivement à la demande.
- Demande que soit établi un devis pour une plaque vibrante neuve et qu'une tronçonneuse électrique soit achetée pour le service technique. Justin SAFFROY propose de contacter le commercial où il a acheté la sienne afin de lui demander un devis, le maire accepte. Les autres demandes de Mme Noyemian seront étudiées lors de la prochaine réunion des adjoints.

Florence CAPITAIN – a assisté à la réunion du conseil d'école le 27 mars, les effectifs de 2025 sont stables, une prévision de 81 élèves est annoncée. Les institutrices remercient la mairie pour l'achat du réfrigérateur et du micro-onde pour la maternelle. Les élèves du CM1/CM2 ainsi que tous les parents de l'école voteront pour choisir un nom parmi les 4 noms proposés par les membres du conseil municipal. Ce dernier, sera dévoilé lors de la kermesse le 27 juin.

- Informe que les inscriptions pour les vacances de Pâques sont ouvertes.
- Explique que la CTG (Convention Territoriale Globale) est en cours de reconduction avec la CAF.



MAIRIE DE VILLEGARDEAU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

Jean Louis MANGIN – demande si les gérants du commerce ont repris contact avec la mairie pour la restitution du local commercial. Le maire informe que ce dernier sera prochainement restitué.

Gérard NIMSGERN – propose une collaboration entre l'ASCV et le Centre de Loisirs afin de réaménager le local de stockage à la salle multisports avec des rayonnages adaptés aux matériels. Le maire accepte, une réunion de concertation sera prévue avec les protagonistes pour mettre en œuvre cet aménagement.

- Informe que l'exposition des voitures anciennes a lieu le 27 avril et les foulées Villefargeaulaise le 11 mai. La restauration lors des Foulées sera organisée par l'ASCV.

Serge SAUVAGERE – demande pourquoi les arbres situés à la fin de la rue de Bellevue ne sont pas taillés, cela doit être un oubli la taille va être effectuée prochainement.

- demande que soit notifié à nouveau via Panneau Pocket l'interdiction de brûler les déchets verts
- félicite le travail des employés communaux au bassin d'orage des Chailleux

Jean-Pierre SINDONINO – signale de l'eau dans les fossés sur le chemin longeant la rue du manoir, cela occasionne des ruissellements, un curage de la buse et du fossé est nécessaire. Ce curage sera effectué par les employés communaux.

- déplore que rue de l'église une haie mal taillée gêne le passage sur le trottoir, le maire va faire un courrier au propriétaire pour demander l'élagage de la haie.

Séverine TROMPARENT – remercie les employés communaux pour l'installation de la salle pour la Zumba Party de samedi 29 mars.

- Informe qu'il y a eu 70 participants et que les bénéfices seront versés à l'association Avalonnaise de stérilisation les « Trois p'tits chats' »

Fin de la séance à 21h30